



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

8^{ème} séance du mardi 3 décembre 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le décès de M. Nicola DI GIULIO (UDC) en qualité de membre de la Commission permanente de gestion ;
- ouï la présentation d'un e candidate par M. Valentin CHRISTE, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition du président de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

désigne :

à main levée,

M. Thibault Schaller (UDC), comme membre de la Commission permanente de gestion pour la législature 2021-2026.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi trois décembre deux mille vingt-quatre.

Le président



Le secrétaire



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

8^{ème} séance du mardi 3 décembre 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2024/19 de la Municipalité, du 25 avril 2024 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Romain Felli et consorts
« Pédibus 2.0 : que roule le cyclobus ! »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi trois décembre deux mille vingt-quatre.

Le président :



Le secrétaire :